



Orléans, le mardi 20 avril 2004

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR  
DU LOIRET

ANCIEN  
MINISTRE

### Communiqué

#### **Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, intervient contre la fermeture de l'école Château-Foucher de Saint-Jean de Braye**

M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, a reçu le lundi 19 avril une délégation des parents d'élèves et des enseignants des écoles maternelles Château-Foucher, Louis-Petit et Jacques-Prévert de Saint-Jean de Braye.

Ces parents d'élèves et enseignants lui ont fait part de leur vive opposition à la fermeture de l'école Château-Foucher de Saint-Jean de Braye.

Conformément à leur demande, M. Jean-Pierre SUEUR est intervenu auprès de M. André VIAU, Préfet du Loiret, M. Gérard SALIN, Inspecteur d'Académie et M. Jacques CHEVALIER, maire de Saint-Jean de Braye, pour leur faire part des arguments qui militent fortement contre cette fermeture.

Ces arguments sont les suivants :

- les effectifs de l'école Château-Foucher n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, ses locaux sont de bonne qualité, et les enfants y sont accueillis dans des conditions très favorables ;
- les prévisions quant au nombre de familles qui seront accueillies dans les logements existants ou en construction à Saint-Jean de Braye plaident contre une fermeture d'école maternelle dans cette commune ;
- la fermeture de l'école Château-Foucher aurait des conséquences préjudiciables sur d'autres écoles maternelles en particulier les écoles Louis-Petit et Jacques-Prévert, dont les effectifs s'accroîtraient, ce qui entraînerait la réduction des surfaces affectées aux dortoirs et restaurants scolaires, et se traduirait par de lourds inconvénients pour le fonctionnement de ces écoles.

Au moment où Monsieur le Préfet du Loiret doit donner son avis sur la désaffectation des locaux de l'école Château-Foucher, qu'entraînerait sa fermeture, M. Jean-Pierre SUEUR a insisté auprès de lui pour que les arguments des parents d'élèves et enseignants soient pleinement pris en compte.